

Repérage du risque de la perte d'autonomie chez les personnes âgées au domicile

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2026

En résumé

D'ici à 2030, les personnes âgées de 75 ans et plus passeront de 6 à 8,4 millions en France.

Le souhait des personnes âgées est de demeurer à leur domicile avec une bonne qualité de vie.

Comment les professionnels de la prise en charge peuvent ils repérer (anticiper) la perte d'autonomie, et comment peuvent ils l'accompagner ?

Objectifs :

Observer la personne accompagnée et apprécier les changements.

Alerter au regard des anomalies repérées, les traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité de l'accompagnement.

Développer une démarche préventive au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Intervenant à domicile.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une formatrice spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Identifier son propre champ d'intervention au sein d'une équipe pluri-professionnelle

L'accompagnement des personnes à domicile.

Compétences requises et développées dans cet accompagnement.

350 €

Net de taxe par personne

Q7 REPERTAUTO 20-E25



1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



2. Observer la personne accompagnée, apprécier les changements, identifier les anomalies

Démarche d'observation.

Indicateurs de vigilance : définition, classification et repérage.

3. Traiter les anomalies et transmettre les informations pour assurer la continuité de l'accompagnement

Les transmissions : objectifs, modalités, règles à respecter.

Transmissions écrites : diagrammes d'activité, données, actions, résultats.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation:

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

